

SAUR effectuera la relève des compteurs d'eau de la commune de **VIGNOUX SOUS LES AIX** du **09/03/2026** au **13/03/2026**

Votre présence n'est pas nécessaire pour cette intervention si le compteur est accessible (extérieur, sans portail) ou équipé d'un émetteur radio (relève à distance).

Le regard abritant votre compteur doit être propre et dégagé (pas de pots de fleurs, ni tas de bois bloquant son ouverture).

À savoir : l'agent releveur sera muni d'une tenue et d'un véhicule logoté SAUR.

Si l'agent releveur peut accéder au compteur d'eau, la facture sera établie sur la base de la consommation relevée.

Dans le cas contraire, celui-ci laissera un avis de passage qui sera à retourner par courrier dûment complété à l'adresse suivante :

SAUR, 21 route de Sancerre 18220 LES AIX D'ANGILLON

ou depuis le site internet **MonReleve.saurclient.fr** en joignant une photo de votre compteur.

SAUR invite ses clients à créer un compte sur l'application et mettre à jour leur adresse mail pour recevoir les communications SAUR directement.

